



Rapport Journées
DE REFLEXION
Sur le cinema
BENINOIS

Du 16 et 17
décembre 2021

Table des matières	
Présentation de Wani-Ayo	3
Portrait de Tella KPOMAHOU	4
Le Comité d'organisation	5
Remerciements	6
Résumé	7
Cigles et Abréviations	8
Introduction	9
Contexte et organisation	10
Cérémonie d'ouverture	11
Synthèse des communications	12
Type de cinéma :	12
Constats :	12
Propositions de solutions :	12
Distribution et diffusion :	12
Constats :	12
Propositions de solutions :	13
Formation :	13
Constats :	13
Propositions de solutions :	13
Production:	14
Politique et législation cinématographiques et audiovisuelles :	14
Constats :	14
Propositions de solutions :	14
Egalité des genres :	14
Constats :	14
Propositions de solutions :	14
Financement :	15
Constats :	15
Propositions de solutions :	15
Organisation administrative :	15
Constats :	15
Propositions de solutions :	15
Promotion :	15
Constats :	15
Propositions de solutions :	16
	1

Le vivre ensemble :	16
Constats :	16
Propositions de solutions :	16
Recommandations :	16
Comité de suivi :	18
Conclusion	18

Présentation de Wani-Ayo

WANI-AYO est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, enregistrée en France et ayant pour objets:

Production, création, mise en scène, diffusion de projets culturels, spectacles vivants et œuvres audiovisuelles.

Mise en place de formations et d'ateliers dans le secteur du spectacle vivant et cinématographique.

Promotion et mise en place d'échanges culturels intercontinentaux Europe – Afrique.

Promotion et mise en place d'échanges culturels entre pays de la sous-région en Afrique.

Promotion des œuvres de la diaspora africaine.

Proposer des prestations de services auprès d'entreprises, de collectivités, d'associations, d'artistes : aide au développement, mise en relation des partenaires, animation et mise en place d'actions.

Organigramme

Fondatrice et Directrice Artistique : Tella Kpomahou

Présidente : Céline Porcel

Trésorière : Eléonore Yaméogo

Directrice artistique : Tella Kpomahou

Contacts :

Association Wani-Ayo, Nîmes-France

Mail : waniayo@gmail.com

Facebook : WaniAyo

Téléphone : +33 6 62 50 80 55 / +229 97 20 92 68

Portrait de Tella KPOMAHOU

Tella KPOMAHOU : Principale initiatrice des Journées de réflexion sur le cinéma béninois, à la suite d'une série de constats, Tella Kpomahou est une franco-béninoise qui a grandi en Côte d'Ivoire. Elle est actuellement membre de la commission de financement de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), catégorie « séries et documentaires ».

En 2001, elle quitte Abidjan pour la France avec un seul désir : jouer. Sa vie à Paris se conjugue désormais au cinéma où elle joue sous la direction de plusieurs réalisateurs tels que Christophe Offenstein, Eliane de Latour, Cheick Fantamady Camara, Adeline Picault. P.M Bernard et P. Trividic, F. Éboué et L. Steketee., Le crocodile de Botswana...

Au théâtre : Elle participe à plusieurs créations, entre autres : « 4.48 Psychose », de Sarah Kane. « La Dispute » de Marivaux ; « Dans la Solitude des champs de coton » de Koltès ; « Gentil petit chien », de Hakim Bah ; « m.e.s Imade H.Ticket », de Jack Souvant ; « Les Nègres », de Jean Genet ; « La tragédie du roi Christophe » ; ... et à diverses créations poétiques. Elle fonde en 2017, en Côte d'Ivoire sa compagnie Tell'Arts au sein de laquelle elle assume les mises en scène.

A la télé : Elle joue dans des séries et unitaires tels que : « Exterminate all The brutes », réalisée par Raoul Peck. Dans, « Meurtres à Albi » de Delphine Lemoine. « Section de recherche » réalisée par Alexandre Pidoux. Mais aussi dans « Un homme au pair », « Silences d'État » ; « Braquo » sur canal 2009, F1....

Elle a participé à de nombreux festivals, notamment en tant que membre du jury au FIPA de Biarritz et au festival international du film d'Amiens et en tant que maîtresse de cérémonie au Fespaco et au festival international du film d'Amiens.

En 2021, elle fût membre du jury officiel du FESPACO, dans la catégorie séries et animations. Elle est également la mandataire et la directrice artistique de l'association Wani-Ayo.

Le Comité d'organisation

Tella KPOMAHOU, s'est entourée d'une équipe dynamique, professionnelle et expérimentée, pour organiser ces premières journées

Il s'agit de :

Amzath Abdoulaye : Représentant de l'association Wani-Ayo au Bénin et communicant,

Rôle au sein du comité : **Chargé de la logistique et coordinateur;**

Mauriac Ahouanganssi : Gestionnaire de projet,

Rôle au sein du comité : **Chargé de la gestion du projet et du management ;**

Narcisse Zannou : Gestionnaire de projet,

Rôle au sein du comité : **Chargé de la stratégie et du programme.**

Akala Akambi Kamarou-Facilitateur : Comédien, metteur en scène, scénariste et expert des questions de cinématographie. Ancien directeur de la cinématographie.

Carole Lokossou-Facilitateur : Actrice comédienne, directrice d'acteur, ingénieur culturel et sociologue.

Adé Agnidé BADA : Juriste-informaticien et gestionnaire de projet - **Rapporteur.**

Remerciements

Nous tenons à remercier nos partenaires :

La mairie de Ouidah, en la personne de Monsieur le Maire, **Christian Mawugnon Houétchénou**;

Monsieur **Florent Couao-Zotti**, Directeur Technique du MTCA

Monsieur **Romain Da Costa**, Président du Haut Conseil des béninois de l'extérieur ;

Monsieur **Espéra Donouvossi**, Project Manager à ICCROM ;

La société **FIFA de Ste Luce**;

L'hôtel Djegba ;

L'agence Ecofin;

Les communicateurs et panélistes de l'événement :

Mme **Evelyne Agli**, Mr **Arcade Assogba**, Mr **Claude Balogoun**, Mme **Christiane Chabi Kao**, Mr **Elavagnon Dorothée Dognon**, Mr **Faïssol Fahad Gnonlonfin**, Mme **Nathalie Hanvo Yekpe**, Mr **Kombert Quenum**, Mme **Arlesienne Sovi**, et Mr **Éric Todan**;

Les communicateurs par vidéoconférence :

Mr **Enrico Chiesa**, Mr **Pierre Barrot** et Mr **Gian Giuseppe Simeone** ;

Les participants, associations et fédérations (Conf. Document annexe « Liste des participants ») ;

Et toutes les personnes impliquées de près ou de loin qui ont tenu à garder l'anonymat.

Par ailleurs, nous remercions les autorités de tutelle, notamment :

Le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts (MTCA) et le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNCIA).

Résumé

De par le monde, les Industries Créatrices et Culturelles, contribuent au mieux-être de l'économie de l'innovation et sont par ces temps de pandémie du COVID, une opportunité d'émergence. En effet, le confinement a engendré une explosion du taux d'utilisation des différentes plateformes de l'industrie cinématographique et de l'audiovisuel.

Cette réalité devrait rendre heureux plus d'un, mais beaucoup sont à la traîne, en dépit de l'existence à foison de la matière première qu'est la diversité et la richesse culturelle. C'est le cas de l'Afrique, notamment du Bénin, où le cinéma connaît des temps durs, après une belle et faste période.

Dans le souci de faire ré-émerger la création cinématographique béninoise, des journées de réflexion sur le cinéma béninois, ont été initiées par l'association WANI-AYO pour permettre une concertation de tous les acteurs de l'industrie cinématographique, afin d'analyser la situation et dégager des approches de solutions pérennes.

Ces journées ont permis de dégager des problématiques et d'apporter des solutions en ce qui concerne, les goulots d'étranglement, que sont le type de cinéma, la formation, la distribution, le code du cinéma, le financement, le vivre ensemble... Toutes les approches, recommandent la fusion des forces en présence pour des actions concertées et unies, dont les portées sont plus considérables et profitables sur le long terme.

L'Etat a la plus grande part du travail et doit aider à la mise en place du cadre idéal, visant à faire du Bénin, un hub, comme le stipule le Programme d'Actions du Gouvernement. Les autres acteurs du monde culturel devront apporter leurs indispensables pierres, sous la houlette du comité de suivi, qui doit faire une évaluation de ce qui a été accompli sur une période d'un an.

Cigles et Abréviations

BUBEDRA : Bureau Béninois des Droits d'Auteurs

CNCIA : Centre Nationale du Cinéma et de l'Image Animée

ENSTIC : École Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication

FAC : Fonds d'Aide à la Culture

FAPA : Fonds d'Aide à la Production Audiovisuel

FESPACO : Festival Panafricain du Cinéma et de la télévision de Ouagadougou

ICC : Industries Créatrices et Culturelles

INMAC : Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture

ISBAC : Institut Supérieur des Beaux-Arts et de la Communication

ISMA : Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel

MTCA : Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts

OIF : Organisation Internationale de la Francophonie

TNT : Télévision Numérique Terrestre

UNESCO : Organisation des Nations Unies, pour l'Education, la Science et la Culture

Introduction

L'industrie cinématographique en Afrique devrait être une inépuisable mine vectrice d'un développement pluriel, mais la réalité est autre. En effet, cette part des Industries Créatrices et Culturelles (ICC), a des retombées, bien en deçà des attentes suscitées par la riche diversité culturelle du continent.

Cette réalité est aussi celle des états et invite donc, à une analyse approfondie des forces et faiblesses de l'industrie cinématographique, afin de faire des propositions d'amélioration, qui constitueront de fait, une feuille de route à suivre pour concrétiser le mieux-être du cinéma. Déclarée, année internationale de l'économie créative au service du développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies et Année des Arts, de la Culture et du Patrimoine par l'Union Africaine, l'année 2021 se veut être une année de réflexion sur comment accélérer le développement de l'industrie cinématographique et audiovisuelle pour qu'elle donne son plein potentiel.

Les estimations montrent que les ICC génèrent environ 2 250 milliards de dollars des États-Unis chaque année (soit 3 % du PIB mondial) et emploient 30 millions de personnes dans le monde.

Cependant, la part de l'Afrique et du Moyen-Orient dans ce commerce mondial n'est que d'environ 3% (soit 58 milliards de dollars des États-Unis).

L'Afrique, en dépit de son dynamisme et de son influence croissante sur le plan culturel, demeure bien loin de son réel potentiel, qui devrait concrétiser la diversification de son économie à travers les innovations technologiques. Ces innovations rendent indissociables les secteurs cinématographiques et audiovisuels.

Les progrès technologiques et l'essor des plateformes numériques ne cessent de brouiller les limites entre les différentes formes de contenus vidéo, qui partagent désormais des modes de développement, de production et de consommation similaires

Les ICC sont aussi l'un des secteurs les plus innovants et résilients en cette période de crise. Ils recrutent beaucoup de jeunes et de femmes dans des emplois très qualifiés, tout en encourageant l'esprit d'entreprise.

En Afrique, la richesse et la diversité culturelles donnent un énorme potentiel économique aux secteurs du cinéma et de l'audiovisuel. Largement sous exploité, ce potentiel est mis à mal par la pandémie du COVID. Il pourrait, selon l'UNESCO, permettre de créer 20 millions d'emplois et générer 20 milliards dollars des Etats-Unis de revenus par an. Pour le moment seul un quart de ce potentiel est concrétisé. Qu'en est-il du Bénin ?

Contexte et organisation

Au Bénin, le cinéma peine depuis des décennies à émerger pour devenir une véritable industrie cinématographique. Pour certains, la cause fondamentale se retrouve dans la rareté du financement. Pour d'autres, il y a la nécessité de mettre en place un cadre pour réguler le secteur et l'assainir. Si les analyses divergent sur la source des difficultés du cinéma béninois, son état de désorganisation et déliquescence fait l'unanimité.

Conscient de ce constat empreint d'espoir et soucieux, d'apporter sa pierre à l'édifice d'une Nation, où il fera bon vivre pour chacun et pour tous, l'ensemble des cinéastes béninois décide de prendre son destin en main à travers des journées de réflexions, initiées par l'association Wani-Ayo.

C'est dans le souci de donner un nouveau visage à notre cinéma et fort de ce qu'il n'y a de développement, que d'Hommes, que les 16 et 17 décembre de l'an 2021, se sont déroulées à Djêgba Hôtel à Ouidah, des journées de réflexion sur le cinéma Béninois avec la participation effective des acteurs clé du septième art et des différentes personnes ressources du monde du cinéma et de l'audiovisuel, qui ont reçu le cahier du participant.

(Voir liste de présence et cahier du participant en annexe)

Organisées par l'Association Wani-Ayo, ces journées ont été inspirées d'un constat inquiétant, voire alarmant, de l'absence des projets béninois des grands rendez-vous internationaux et de la faiblesse de leur compétitivité. Ce, en dépit de la diversité et de la richesse indéniables des cultures béninoises autant que celles qui inspirent les créateurs de Nollywood, qui ont une production de 2500 films par an.

Ces réflexions, menées dans les confins de la terre de Kpasse par les acteurs représentatifs de l'entière du cinéma béninois, avaient pour objectif général d'amener les différents sociétaires du cinéma et de l'audiovisuel à identifier les forces et faiblesses du cinéma béninois en vue de son rayonnement au plan national et international. Il découle de ce qui précède, les objectifs spécifiques ci-dessous :

- Diagnostiquer les difficultés du cinéma Béninois
- Formuler des propositions concrètes, avec un agenda de mise en œuvre
- Mettre en place un comité de suivi des résultats des journées de réflexion. En vue d'atteindre les objectifs sus définis.

Les travaux, se sont déroulés, comme suit :

- Cérémonie d'ouverture
- Synthèse des communications
- Travaux de groupe et restitution (panels)
- Mise en place du comité de suivi

Cérémonie d'ouverture

Elle a été ponctuée par quatre allocutions, que sont les discours d'ouverture de Mme Tella Kpomahou de l'association Wani-Ayo, le mot de bienvenue du maire de Ouidah, Mr Christian Mawugnon Houétchénou, l'invitation à la réflexion de Mr Eric Todan, directeur du (Centre Nationale du Cinéma et de l'Image Animée (CNCIA) et le discours de lancement du Conseiller technique du Ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts, représentant le ministre.

Mme Tella, très touchée, a salué et remercié les participants, tout en espérant que tout le monde passe deux jours de travail intense, de convivialité et de bienveillance les uns envers les autres.

Le maire de la ville historique et de cinéma de Ouidah, a salué l'assemblée et s'est dit honoré du choix de sa ville en nourrissant l'espoir que ces journées seront bénéfiques pour tous et permettront de trouver des solutions aux problèmes du cinéma béninois. Il est doublement concerné et voudrait s'engager dans la dynamique de contribution à l'essor du cinéma béninois pour le hisser au rang de notre voisin de l'est. Avec le conseil communal, ils espèrent de bonnes résolutions, dont ils seront les premiers acheteurs.

Éric Todan, directeur du CNCIA (Centre National du Cinéma et de l'Image Animée), a salué tous les acteurs présents, remercié l'initiative car il y en a eu très peu, prises dans l'intérêt commun. Il espère également que cette initiative de Mme Tella Kpomahou fera des émules pour que les acteurs ne se reposent pas que sur l'État. Par ailleurs, son souhait est que ces journées soient fructueuses, car la sagacité et la détermination sont les maîtres mots des acteurs du monde du cinéma.

Le représentant du Ministre de la Culture, Mr Florent Couao-Zotti, a remercié quant à lui, l'assemblée et fait sienne les différentes doléances. Il a retransmis sa sympathie et son admiration aux travailleurs émérites du cinéma en se réclamant des leurs. « C'est une industrie de rêve, dont le gouvernement se soucie, la dernière rencontre de Bohicon en est une preuve. (...)Un projet de bureau de tournage pour aider à la concrétisation des projets cinématographiques est en étude. Tout le monde rêve du meilleur pour notre cinéma » a-t-il cité. Le PAG vise à faire du Bénin un hub d'expression de la culture et du cinéma au cours de la période 2021-2025.

Synthèse des communications

La situation actuelle, entre crise sanitaire mondiale et émergence des nouvelles technologies, présente des difficultés mais est aussi porteuse d'espoir, si les défis sont relevés. Les statistiques de l'UNESCO, qui indiquent que ce secteur en Afrique représenterait actuellement 5 milliards de dollars des Etats-Unis, de revenus et emploierait environ 5 millions de personnes, le confirment.

Qu'en est-il du Bénin, dans le concert des nations du cinéma après des films primés à l'international, suivis de l'actuel état de quasi déliquescence? Ces journées de réflexions apportent un début de solution.

Il y eut de riches, pertinentes et édifiantes communications, précédées de la présentation de l'initiatrice de ce projet, consistant à rassembler les têtes fortes du cinéma béninois, dont l'idée a germé après un choc causé par l'absence des projets béninois et la non compétitivité des films béninois au FESPACO.

Déterminée et mue par sa foi en l'humain, elle assure et rassure que cette initiative est annonciatrice d'une nouvelle ère marquée par le voyage de l'intime vers l'universel et l'avènement de temps meilleurs, pour peu que nous nous donnions la main et œuvrions ensemble dans la même direction avec bienveillance.

La dizaine de communications, ayant rythmée ces journées de réflexion, a permis une profonde et méticuleuse analyse de l'existant et une projection du futur à travers des propositions de solutions, tenant compte d'un chronogramme méthodique. Ainsi, des points névralgiques ont été touchés, grâce à l'approche du « *Fish bowl* » et du « *Word café* », comme méthodes et techniques de travail.

Type de cinéma :

Constats : La fonction première du cinéma est le divertissement et le Bénin par sa léthargie, offre si peu, qu'il est plus consommateur qu'acteur.

Face à l'intérêt grandissant pour les histoires africaines, il serait opportun de développer un cinéma identitaire. Ainsi la culture africaine sera mieux comprise et appréhendée par les autres.

Propositions de solutions : Mettre un accent particulier sur l'enculturation pour permettre une meilleure connaissance de la culture, par les acteurs du monde cinématographique et de l'audiovisuel. L'enculturation effective des cinéastes, aidera à mieux s'approprier la culture pour montrer sa meilleure image possible, comme le font les autres.

Distribution et diffusion :

Constats : Depuis les années 90, les huit salles existantes vont décliner avec l'apparition des vidéoclubs. Une seule salle demeure active : Canal Olympia. A cette dernière, s'ajoutent quelques salles de certains centres culturels.

Avec un taux de pénétration de 40% en 2019, la télévision fait son chemin, pendant que tout se met en place pour l'effectivité de la TNT.

Avec un taux de pénétration du mobile de 82,4% et 20% d'utilisateurs internet, le Bénin a du mal à jouir des plateformes de diffusion, en raison de la qualité de la connexion internet.

Propositions de solutions : Pour remédier à cette situation, il serait opportun de s'appuyer sur la loi sur la décentralisation, pour créer et animer des cinés clubs au sein des communes. Ces cinés clubs sont des associations relevant de la loi 1901, qui pourraient jouir des subventions communales. On aurait ainsi soixante-dix-sept salles de base ou des salles conteneurs d'une cinquantaine de places. Ainsi, on assure l'éducation à l'image et encourage les jeunes, surtout ceux qui font les dessins animés, car la bande dessinée, véhicule plus facilement tout genre d'informations.

Il faut une implication effective des acteurs du monde du cinéma et de l'audiovisuel dans le processus de la TNT, prend déjà corps.

Il faut continuer l'amélioration de la qualité de la connexion internet et l'augmentation des infrastructures, tout en assurant la disponibilité de l'énergie électrique.

Formation :

Constats : Elle se décline en trois types, à savoir la formation diplômante, reconnue par l'Etat et qui est plus théorique que pratique. Cette formation a du mal à suivre les avancées technologiques. Elle est assurée depuis 2006 par l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA), qui produit une trentaine de courts métrages par an. Certains de ces films sont primés à des festivals internationaux. Il y a l'Institut Supérieur des Beaux-Arts et de la Communication (ISBAC) et le centre de formation professionnelle de la télévision nationale, qui offrent également des formations en technique cinéma, scénario et réalisation. A eux s'ajoutent des écoles publiques : l'Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture, au sein de l'Université d'Abomey Calavi (INMAC) et l'École Nationale des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ENSTIC), qui proposent des formations diplômantes en réalisation et technique cinéma (son et image).

Il y a ensuite, la formation informelle, délivrée par des professionnels aguerris et chevronnés, tels Gangan Production et Vidéo Leader. Cette formation est certifiante et reconnue comme étant para-universitaire.

Enfin il y a la formation autodidacte, portée par la passion et la détermination des personnes qui s'y adonnent, via les plateformes, telles YouTube, Facebook, les MOOC...qui donnent une compétence à force d'exercice mais ne sont pas reconnues.

Les observations sur le terrain, montrent que la formation formelle et celle para universitaire, sont plus impactantes et sont reconnues par l'Etat.

Propositions de solutions : Des propositions de partenariat entre différents centres de formations doivent être encouragées, car il n'y a pas que les offres de curricula, il y a également l'équipement. La mise en place d'une base de données des compétences de la diaspora est vivement souhaitée. Les techniciens sont la cheville ouvrière de l'industrie cinématographique. Mieux les techniciens sont formés et meilleure est l'industrie. Les techniciens sont indispensables car il n'y a pas de film sans scénario, le scénario est la colonne vertébrale d'un film.

Les métiers du cinéma sont interdépendants, et on a besoin de travailler davantage pour faire irradier le génie béninois. En matière de formation, les piliers dont il faut renforcer les acquis, sont : scénaristes, producteurs, directeurs artistiques, les techniciens et les exploitants. Ce sont des métiers importants et indispensables au cinéma

Production:

Constats :

- Le manque de financement, met un coup d'arrêt à la production, dont la qualité doit être revue à la hausse pour permettre de consommer de la qualité, au lieu de se contenter de produire pour participer aux festivals.

Propositions de solutions : Il faut privilégier les coproductions afin d'alléger les coûts et garantir la qualité de la production.

- Il faut chercher le financement sur plusieurs fronts et veiller à ce que chaque personne joue un rôle bien défini, au lieu de porter plusieurs casquettes.

- Former en qualité les producteurs et les professionnels du cinéma, afin de transmettre le savoir-faire et le savoir-savant.

Politique et législation cinématographiques et audiovisuelles :

Constats : Le plus grand manque du cinéma béninois, en matière de législation est le code du cinéma.

Il y a la question du piratage, qui est un problème épineux de la corporation.

Propositions de solutions : En révélant le Bénin à travers la culture, l'un des objectifs du Programme d'Actions du Gouvernement, sans pour autant le paraître, vise à faire du Bénin, un pôle de référence du cinéma en Afrique de l'Ouest.

- Il faut pour cela, actualiser le code du cinéma, afin d'assurer les meilleures conditions de professionnalisation, de diffusion et de distribution du cinéma béninois.

- La législation est tributaire de l'effectivité du vote du code par l'Assemblée nationale. Du point de vue législatif, un certain nombre de mesures doivent accompagner le code, telle la convention collective, pour assurer l'émulation et l'épanouissement des différents acteurs.

- Un vote rapide du code cinématographique garantit le développement du secteur.

- Le BUBEDRA en charge de la défense des droits d'auteurs, combat déjà le phénomène du piratage. Toutefois, une ordonnance du président du tribunal de commerce, peut l'endiguer.

Egalité des genres :

Constats : Le nombre de femme est encore minime au sein de l'industrie cinématographique

Propositions de solutions : La question du genre doit être respectée et les femmes doivent continuer le combat. De nos jours, selon l'UNESCO, il n'y aurait que 10% de femmes actives dans le cinéma. Ce chiffre devrait évoluer car, les femmes sont des valeurs et les gardiennes du temple culturel. Il y a un effort louable du respect de l'égalité des genres, au cours de ces journées.

- Impliquer davantage les femmes dans le milieu et la particulièrement au niveau des postes de responsabilité sur les plateaux, tournages et festivals.

Financement :

Constats : L'industrie cinématographique, ne jouit point de financement public et le Fonds d'Aide à la Culture (FAC) est destiné au monde culturel dans son entièreté et le Fonds d'Aide à la Production Audiovisuel (FAPA) est agonisant.

Propositions de solutions : Heureusement qu'il y a des investisseurs privés, des parrainages, et parfois des financements institutionnels pour des films destinés à la sensibilisation. Il est à noter que certains fonds sont assujettis au remboursement du tiers ou de la moitié, cette réalité doit disparaître.

En tant que pays francophone, le Bénin jouit d'un financement sécurisé en amont, en vue de devancer le marché.

Au Bénin, il faut :

1. Favoriser le financement privé,
2. Créer le financement par les télévisions publiques comme l'exemple de la Côte d'Ivoire, avec la RTI, qui dispose d'un fonds d'aide,
3. Créer et encourager le financement du cinéma et de la production audiovisuelle par les chaînes privées nationales, panafricaines, internationales,
4. Informer grâce à une plateforme, la disponibilité des fonds d'aide nationaux et internationaux comme celui de l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie).
5. Abolir les remboursements consécutifs, aux différents prêts.

Le Bénin est un pays, qui peut mieux faire sur le plan cinématographique s'il est motivé et peut s'associer avec des pays voisins comme le Togo pour monter des projets innovants. L'avenir, c'est le travail de groupe. Le cinéma c'est le mental, l'endurance et l'objectif final visé.

Organisation administrative :

Constats : Le domaine cinématographique est sous la tutelle du Ministère de la Culture, qui le gère à travers le Centre National du Cinéma et de l'Image Animé. Ainsi donc, tout dépend de la vision qu'a le ministre du secteur.

Propositions de solutions : Il faut une structure pérenne, permettant une gestion adéquate du secteur du cinéma au Bénin.

Promotion :

Constats : Elle se fait par le biais des festivals, qui ne sont pas des creusets de recherche de financement pour les films, mais une opportunité de se faire connaître pour enrichir son carnet d'adresse et si possible, nouer des partenariats.

-Le festival n'est donc pas un financement assuré, mais un marché d'opportunités.

- Le Bénin toujours peu représenté en matière de production de qualité dans les festivals sous régionaux et internationaux. Conséquence: très peu de prix pour les films béninois, durant cette dernière décennie.

- La promotion du cinéma animé est toujours embryonnaire, de la création à la promotion.

Propositions de solutions : Les cinéastes ont besoin de productions pour gagner leurs vies et participer aux festivals pour se faire connaître. Le financement ne se trouve pas dans les festivals.

-Le Bénin doit se doter d'un festival de référence internationale, à l'image du FESPACO au Burkina-Faso.

- L'accompagnement des projets béninois de la conception à la finalisation, par un comité incluant l'état et des professionnels capables d'orienter la qualité des productions.

- Mise en place d'un lobbying (composé d'hommes de médias, de cinéastes, de politiques et de la diaspora), afin de porter plus loin les films béninois lors des festivals.

- L'association Wani-Ayo dans son plan d'action, œuvre activement, pour mettre en place un Festival d'envergure qui rendrait le Bénin incontournable et offrira une visibilité non seulement aux professionnels du cinéma béninois mais aussi aux acteurs du cinéma animé.

Le vivre ensemble :

Constats : Avec l'individualisme ambiant, marqué du sceau de l'hypertrophie de l'ego, le vivre ensemble semble un ovni et suscite plusieurs interrogations. C'est à croire que cette notion, ciment social, vient de paraître. Ce concept est tout simplement l'instauration et le maintien d'une bonne entente entre les cinéastes.

Propositions de solutions : Si ce n'est que cela, nous vivons bien ensemble, mais réellement, Il faudrait en plus l'entraide – la solidarité- la réciprocité- la reconnaissance- la tolérance - l'ouverture d'esprit -le respect- la liberté - la justice - l'égalité, etc. Ce qui est rare de nos jours, en raison des divergences d'intérêts. La sagesse africaine, nous enseigne des proverbes tels que : « Un seul pied ne crée pas le sentier », « On ne rase pas la tête de quelqu'un en son absence ». Comprenons par-là que tout doit se faire ensemble, en solidarité et en présence de chacun.

Nous avons intérêt à nous appuyer sur notre penchant naturel d'entraide. « Travailler avec » plutôt que « lutter contre ».

Recommandations :

Les recommandations issues de l'ensemble des journées, ont été effectives grâce à l'approche *Word café*, qui est littéralement le marché des mots.

	Gouvernement	Bailleurs	Professionnels des Medias	Centres de formation
RECOMMANDATIONS	Organiser des états généraux cinématographiques	Que les sociétés/ Fondations intègrent sur leur ligne budgétaire sport et culture le financement du cinéma	Renforcer le vivre ensemble, qui est indispensable pour l'implémentation d'une industrie cinématographique	Se doter d'équipements techniques de formation
	Accélérer l'aboutissement du code du cinéma ¹ béninois	Développer la stratégie de placement des produits dans les films pour amener les sociétés à accompagner les projets tout en leur offrant une visibilité	S'ouvrir à un renforcement continu des capacités pour s'adapter aux exigences d'une industrie cinématographique productive	Définir une base commune des curricula de formation
	Prendre le décret d'Attribution, d'organisation et Fonctionnement du CNCIA	Encourager l'immersion en entreprise sur les tournages et dans l'évènementiel lié au cinéma et à l'audiovisuel dès le début de la formation	S'organiser pour aller vers des conventions collectives	Asseoir un partenariat entre les centres de formation pour mutualiser les formations et l'accès aux équipements
	Promouvoir la loi sur le mécénat	Instaurer des modules spécifiques, qui portent sur le patrimoine cinématographique local et africain	Accompagner la convention collective des cinéastes dans chaque corps de métiers	Encourager les étudiants à militer dans des associations légalement constitués
	Mettre sur pieds un comité de gestion des salles, pendant un certain nombre d'années, pour éduquer la population béninoise à l'image	Intégrer les professionnels locaux et étrangers expérimentés dans le personnel enseignant des centres de formation		Prévoir des modules de formations en recherche d'opportunités via internet
	Défiscaliser le matériel de production audiovisuelle en cas d'achat			Encourager le brassage entre étudiants
	Que l'état béninois favorise l'accès au fonds de garantie pour les industries culturelles, afin que les banques au Bénin, financent les projets			Créer des réseaux alumni dans chaque centre de formations pour favoriser le suivi post formation

Comité de suivi :

Au terme des travaux, il a été mis sur pied un comité de suivi.

Le rôle du comité de suivi est avant tout technique et stratégique. Il est composé, pour une durée d'un an de :

- 1.) Madame Christiane CHABI KAO, Productrice - Directrice de Lagunimages
- 2.) Madame Estamine MITO-BABA, Cinéaste - Katoulati
- 3.) Monsieur Dorothee Elavagnon DOGNON, Enseignant du cinéma - INMAAC
- 4.) Monsieur Dimitri FADONUGBO, Directeur de Production - FENACAB

Le comité de suivi se chargera, après consultation de l'association Wani-Ayo, d'effectuer la transmission et le suivi des propositions aux autorités béninoises.

De même, il jouera un rôle prépondérant dans la mise en place d'un fonds privé de financement du Cinéma béninois, qui est inclus dans le programme d'action de l'association Wani-Ayo. Enfin, il sera consulté sur le plan d'action de l'association Wani-Ayo et les projets de formation.

Conclusion

La mise en place du Comité de suivi, a sonné la fin des journées de réflexions sur le cinéma béninois. Ces journées, passées dans la convivialité et la bienveillance, tel qu'annoncé au début, ont permis de faire le tour d'horizon de la situation des acteurs du cinéma et de l'audiovisuel au Bénin par eux-mêmes.

D'entrée de jeu, il y a eu un rappel de la situation générale du cinéma africain, qui malgré les goulots d'étranglement d'ordre financiers, logistique et divers, suscite encore beaucoup d'espoir, en raison de l'énorme potentiel de notre culture et des efforts consentis de part et d'autre. Dans le même ordre d'idée, les problèmes du cinéma béninois ont été évoqués et s'axent essentiellement, autour des points ci-après :

Manque de production de qualité, après une période faste,

Besoin de ciné clubs pour assurer l'éducation à l'image,

L'absence du code du cinéma, indispensable au développement du domaine,

La qualité de la formation

Rôle et de l'importance des dessins animés

L'organisation administrative

Problèmes de financement

Et le savoir vivre

Chaque aspect a été décortiqué et des solutions proposées pour développer l'industrie cinématographique et faire du Bénin, un hub, conformément aux objectifs du PAG. Tous les participants se sont accordés sur un chronogramme d'un an, pour apprécier les avancées et œuvrer pour un meilleur développement de l'industrie cinématographique.

De tout ce qu'il précède, les décisions clés sont les suivantes :

- 1.) Encourager les acteurs, les autorités et l'Etat à voter le code du Cinéma,**
- 2.) Encourager et financer la formation,**
- 3.) Mettre en place un fond de financement privé destiné au Cinéma,**
- 4.) Repenser le modèle économique du cinéma béninois,**
- 5.) Adopter une loi sur le sponsoring et le mécénat.**

Par ailleurs, l'initiatrice a remercié tous les participants, pour ces deux jours intenses dont le sérieux a été épatant. L'engagement et la considération, dont l'assistance a fait montre, est un signal fort de sa détermination à tout faire pour le rayonnement du cinéma béninois, qui est un des piliers essentiels de l'économie innovante...

Tout cela démontre, la forte envie d'être de concrétiser l'envie collective de travailler et d'aller de l'avant. Les participants, dans un élan de motivation, exhortent à travailler davantage, pour s'affirmer et à ne jamais se laisser influencer.

Enfin, en se replongeant dans l'histoire de notre pays ; tout le monde s'est souvenu de la vaillance et du sang bouillonnant des amazones, qui meut le monde artistique et invite à avancer sur la route de la créativité, dont nous avons plus que besoin.

Tous les participants se sont exprimés avec sincérité et parfois sans concession, mais le vivre ensemble demeure l'intemporel ciment, qui lie tous les acteurs du monde du cinéma. Un vibrant remerciement aux compagnons sans qui cette belle aventure n'aurait pas eu lieu. L'aventure ne fait que débiter et le meilleur reste à venir. On est ensemble, grandissons ensemble.